

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 juin 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 133 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Christian AMIRATY - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Suzanne CENTINO - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Gérard FERREOL - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Guillaume MACHERAS DE MONTILLET - Christophe MADROLLE - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Jean-Louis MOULINS - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUIKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Sylvie ANDRIEUX représentée par Jean-Pierre RAVOUX - Jean-luc BENNAHMIAI représenté par Lachraf TIMEZOUIKHT - Gérard BISMUTH représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Xavier CACHARD représenté par Jean-Marc BENZI - Jean-François DENIS représenté par Jean BRUNEL - Eric DI MECO représenté par Albert LAPEYRE - François FRANCESCHI représenté par Christophe MASSE - France GAMERRE représentée par Eugène CASELLI - Bruno GILLES représenté par Martine VASSAL - Haouaria HADJ CHICK représentée par Joël DUTTO - Laurence JOUANDON représentée par Guy PONTOUS - Mourad KAHOUl représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Patrick MAGRO représenté par André MOLINO - Bernard MOREL représenté par François-Noël BERNARDI - Renaud MUSELIER représenté par Laure-Agnès CARADEC - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Frédéric OUNANIAN représenté par Michel ILLAC - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Gerard PEPE représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Antoine LORENZI - Philippe SAN MARCO représenté par Tahar RAHMANI.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Roland BLUM.

Signé le 28 Juin 2013  
Reçu au Contrôle de légalité le 01 juillet 2013

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

**FCT 008-338/13/CC**

**■ Election d'un Vice-Président. Election d'un membre du Bureau. Composition des Commissions Permanentes de Travail et d'Etudes. Désignations au sein d'organismes extérieurs.**

**DAS 13/9735/CC**

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Suite au décès de Bernard GIRAUD, la commune de Cassis a dû procéder à de nouvelles élections municipales.

Le nouveau Conseil municipal de Cassis a désigné le 25 mars 2013 ses cinq représentants au Conseil de la Communauté Urbaine.

Aujourd'hui, un poste de Vice-Président, un poste de membre du Bureau, huit places en Commission Permanente de Travail et d'Etudes et des représentations au sein d'organismes extérieurs sont à pourvoir.

Par ailleurs, le Conseil de Communauté a, par délibération FCT 013-2093/10/CC du 28 juin 2010, désigné le représentant de Marseille Provence Métropole au conseil d'administration de l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée pour une durée de trois ans. Ce mandat étant aujourd'hui échu, il convient de désigner le représentant de Marseille Provence Métropole.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Conseil de Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Qu'il convient d'assurer la représentation de la nouvelle municipalité de Cassis au sein des instances communautaires ;
- Le souhait de certains élus de siéger au sein d'une commission Permanente de Travail et d'Etudes où leurs compétences serviraient de façon optimale les intérêts de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- Que les changements n'induisent pas une modification de la représentation proportionnelle.

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

Signé le 28 Juin 2013  
Reçu au Contrôle de légalité le 01 juillet 2013

**Article 1 :**

Est élue 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole :

- Danielle Milon

**Article 2 :**

Est élue membre du Bureau de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole :

- Danielle Milon

**Article 3 :**

Est désigné membre de la Commission « Développer l'Economie et Servir l'Emploi » :

- Pascal Chaix

**Article 4 :**

Sont désignés membres de la Commission « Relations Extérieures » :

- Pascal Chaix  
- Danielle Milon  
- Jean-Louis Rivière

**Article 5 :**

Est désigné membre de la Commission « Ports de plaisance, Port de commerce, Aéroport » :

- Guillaume Macheras De Montillet

**Article 6 :**

Est désigné membre de la Commission « Fonctionnement de la Communauté Urbaine » :

- Fabrice Jullien-Fiori

**Article 7 :**

Est désigné membre de la Commission « Une Agglomération Eco-Responsable » :

- Fabrice Jullien-Fiori

**Article 8 :**

Est désignée membre de la Commission « Voirie et Signalisation » :

- Danielle Milon

**Article 9 :**

Sont désignés pour représenter la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole au sein du Comité de Pilotage de l'OPAH de Cassis :

- Pascal Chaix  
- Danielle Milon

**Article 10 :**

Sont désignés pour représenter la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole au sein du Conseil d'Administration du collège Les Gorguettes :

Titulaire : Fabrice Jullien-Fiori

Suppléant : Jean-Louis Rivière

**Article 11 :**

Est désignée au sein du Conseil d'Administration de l'AGAM :

- Danielle Milon

**Article 12 :**

Est désignée pour représenter la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole au sein du Conseil d'administration de l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée :

- Samia Ghali

Pour Visa,  
Le Vice-Président Délégué aux Ressources Humaines,  
Moyens Généraux, Juridique

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission  
Fonctionnement de la Communauté urbaine

Bernard MOREL

Vincent COULOMB

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI